

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

Oui au compromis de la loi sur le CO₂

Conseiller aux États Damian Müller (PLR)

Mesdames et Messieurs,

Chères représentantes et chers représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse du large comité du Oui pour le compromis de la loi sur le CO₂. Le 13 juin 2021, les électeurs suisses se prononceront sur la loi sur le CO₂. En tant que large alliance derrière le compromis de la loi sur le CO₂, nous représentons plus de 160 parlementaires du PLR, du Centre, des vert'libéraux, du PEV, des VERTS et du PS et plus de 90 organisations de la société civile. Notre objectif commun est de franchir une étape importante, alliés avec les plus de 190 États qui ont signé l'accord de Paris, afin que les générations futures aient elles aussi un avenir digne d'être vécu.

Le changement climatique est un problème mondial et nous voulons agir pour respecter l'accord de Paris et réduire les conséquences déjà visibles aujourd'hui, comme le recul des glaciers, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et le déclin de la biodiversité. Il s'agit également de protéger notre agriculture contre les conséquences catastrophiques du changement climatique et notre économie contre le marasme économique mondial attendu qu'une étude récente de SwissRe prévoit si nous continuons à faire trop peu pour lutter contre le changement climatique. Pour parer à cela, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites d'au moins 50 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

Nous avons négocié avec ferveur et nous pouvons maintenant faire bloc derrière un compromis solide et typiquement suisse. Le principe du pollueur-payeur est au cœur du compromis sur la législation relative au CO₂. La responsabilité individuelle signifie que chacun est conscient que ses propres actions ont des conséquences, notamment pour les générations futures. Cependant, les conséquences des actions individuelles ne sont généralement pas immédiatement visibles, car il n'y a pas de vérité des coûts. C'est pourquoi la loi sur le CO₂ renforce la vérité des coûts : ceux qui consomment plus de ressources aux dépens des générations futures reçoivent une étiquette de prix, et paient plus en conséquence. Il est vrai : la loi sur le CO₂ crée des coûts – des coûts qui sont aujourd'hui supportés par les générations futures et qui seront désormais payés par les pollueurs d'aujourd'hui. Pour moi, d'un point de vue libéral, cette vérité des coûts

améliorée est un élément central de la nouvelle loi. Après tout, le système actuel est optimisé pour l'utilisation des combustibles fossiles. Grâce à l'astucieux mécanisme de remboursement, les coûts supplémentaires pour une famille de quatre personnes s'élèvent à un peu moins de 8,30 francs par mois en moyenne à l'horizon 2030, ce qui est supportable en termes de responsabilité intergénérationnelle.

Nous sommes encouragés par un large soutien de gauche à droite de l'échiquier politique : les régions de montagne, les communes, les villes, les associations de petits agriculteurs, economiesuisse, l'Association suisse des banquiers, l'Association suisse d'assurances, leClub alpin suisse, le Touring Club Suisse, l'Association transports et environnement, Pro Natura, Casafair, la Société suisses des entrepreneurs, Helvetas, Mountain Wilderness, Holzbau Schweiz, l'Alliance climatique, le WWF et 200 entreprises comme Novartis, IKEA ou Siemens – une large alliance soutient la loi sur le CO₂.

L'extrême gauche et l'extrême droite s'élèvent contre la loi. Cela nous montre que nous sommes bien face à un compromis efficace : il n'est ni trop à droite ni trop à gauche.

Deux ans et demi se sont écoulés depuis la première consultation. Les opposants d'aujourd'hui semblent avoir oublié pendant ce temps que la première version de la loi sur le CO₂ a déjà été coulée, par l'UDC à 62 voix contre 2. Ainsi, lorsque ce camp en particulier affirme que « **cette** loi doit être rejetée », il n'est tout simplement pas honnête, car il ne voulait pas non plus du premier projet. Nous sommes prêts à nous opposer fermement à ces voix et au lobby pétrolier qui se tient derrière la campagne du Non. Le bien commun doit primer sur les intérêts particuliers. Le plus tôt nous ajustons le tir, moins chers et moins extrêmes seront les sacrifices futurs. Ceux qui réagissent plus tard paieront beaucoup plus cher. Attendre est plus coûteux et plus risqué.

Les parties présentes ici se feront le plaisir de présenter dans les prochaines minutes nos principaux arguments en faveur de la loi sur le CO₂. La conférence de presse se déroulera donc comme suit : je vais maintenant expliquer brièvement certaines des considérations de notre campagne. Ensuite, la conseillère nationale Gabriela Suter (PS) expliquera le mécanisme de ristourne et pourquoi la loi sur le CO₂ est efficace, favorable aux familles et sociale. Puis la conseillère nationale Christine Buillard-Marbach (Le Centre), présidente du Groupe de travail pour les régions de montagne, expliquera pourquoi c'est précisément la population montagnarde et rurale qui bénéficiera de la nouvelle loi. La conseillère nationale Delphine Klopfenstein (les VERT-E-S) poursuivra en soulignant qu'il est préférable de fixer le cap maintenant. Le conseiller national Jürg Grossen (vert/libéraux) soulignera ensuite la force innovatrice de la loi sur le CO₂ et la conseillère nationale Lilian Studer (PEV) conclura en expliquant pourquoi la loi sur le CO₂ est importante pour notre santé.

Klimaschutz

CO₂-Gesetz
13. Juni 2021

JA

Pour le climat

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

Un petit mot sur notre Sujet de campagne : vous avez devant vous un panneau indicateur suisse typique. Il symbolise notre chemin commun. Certains veulent avancer un peu plus vite, d'autres un peu plus lentement, mais nous avons tous le même objectif : nous voulons laisser la Suisse telle que nous l'aimons aux générations futures.

Ne rien faire n'est pas une option ! Avec la présente loi sur le CO₂, la Suisse est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de réduction d'ici 2030 et pour ramener ses émissions à un niveau zéro net d'ici 2050.

Contact :

Conseiller aux États Damian Müller (PLR), 079 569 09 39

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

OUI : Une contribution à une meilleure solidarité climatique

Conseillère nationale Gabriela Suter (PS)

Chers journalistes,
Mesdames et Messieurs,

Nous ne résoudrons la crise climatique que tous ensemble. **La nouvelle loi sur le CO₂ est efficace et solidaire**, car elle permet à la Suisse de contribuer elle aussi à la protection du climat. Pratiquement tous les États ont signé l'Accord de Paris sur le climat. Ce faisant, ils se sont engagés à réaliser les objectifs climatiques et à prendre des mesures de protection du climat à l'intérieur de leurs frontières. Avec la loi sur le CO₂, la Suisse fait le premier pas vers la réalisation de cet engagement. Étant l'un des pays les plus riches du monde, elle est tenue de participer à l'effort commun.

En Suisse, les émissions de CO₂ par habitant sont extrêmement élevées. Aucun pays, ou presque, n'a autant de chauffages à mazout que le nôtre. Chaque année, nous voyons arriver sur nos routes le parc de véhicules neufs le plus gourmand en carburant, et nous prenons l'avion deux fois plus souvent que nos voisins. Il est donc solidaire et juste que nous commençons par prendre des mesures chez nous. De plus, nous avons tout intérêt à progresser dans ce domaine. Car la Suisse est touchée par les changements climatiques plus que la moyenne: nos glaciers fondent, les étés caniculaires se multiplient et les inondations et dommages correspondants s'intensifient.

La nouvelle loi est juste et réduit notre dépendance face à l'étranger. Le produit des taxes n'est pas destiné aux caisses de l'État, comme le prétendent les opposants à la loi, mais profite directement ou indirectement à la population et aux entreprises: deux tiers de la taxe sur le CO₂ prélevée sur le mazout et le gaz naturel et plus de la moitié de la taxe sur les billets d'avion seront redistribués directement. Le reste est reversé à la population et à l'économie par l'intermédiaire du fonds pour le climat. Le fonds pour le climat permettra de soutenir des projets favorables au climat. Ces investissements créeront des places de travail et de la valeur ici, dans notre pays. Ils nous permettront de réduire notre dépendance face à l'étranger. En effet, nous versons chaque année 8 milliards de francs à l'étranger pour acheter du pétrole et du gaz. Cet argent serait bien mieux investi dans les nouvelles technologies neutres en CO₂, par exemple dans le développement de systèmes de chauffage renouvelables, dans la mobilité électrique et

dans le développement de nouvelles technologiques. Nous pourrons ainsi créer des places de travail attrayantes et viables à long terme en Suisse.

La loi est sociale et ménage les familles. Elle crée des incitations pour un mode de vie et un habitat plus durable, décourage les comportements qui nuisent au climat et récompense les citoyens qui protègent le climat. Concrètement, cela signifie que les citoyens qui se déplacent normalement en voiture, utilisent les transports en commun, vivent dans un appartement de taille moyenne et ne prennent l'avion qu'une fois par année pour partir en vacances profiteront de la nouvelle loi. Par exemple, 90% de la population suisse recevra au moins autant d'argent qu'elle n'en dépensera pour s'acquitter de la taxe sur les billets d'avion. Comme les familles ne font pas partie de ceux qui prennent très souvent l'avion et que leur consommation d'énergie par personne est faible en matière d'habitat, ce sont elles qui profiteront le plus de la redistribution. En effet, cette redistribution est effectuée par personne. Un enfant recevra autant qu'un adulte. Les familles nombreuses sortent donc gagnantes de la redistribution. Les foyers à bas revenu seront particulièrement récompensés. Les locataires ne verront pas leurs charges augmenter, comme le confirme l'association qui défend leurs intérêts. En effet, la rénovation des bâtiments et l'installation de chauffages respectueux du climat auront pour effet de réduire nettement les charges des locataires.

La nouvelle loi est juste, car elle assure la transparence des coûts et fonctionne selon le principe du pollueur-payeur. Celles et ceux qui produisent beaucoup de CO₂ en raison de leur comportement verront leurs frais augmenter quelque peu tandis que les personnes à bas revenu ne paieront pas davantage, ou alors à peine seulement.

La loi est également solidaire envers les pays du Sud et les générations futures. Les changements climatiques menacent l'existence de nombreuses personnes, particulièrement dans les pays les plus pauvres de la planète. Avec ses importantes émissions de gaz à effet de serre, la Suisse porte une grande responsabilité en la matière. Depuis des décennies, nous construisons notre prospérité sur les énergies fossiles, endommageant gravement le climat. Plus nous attendons avant de protéger le climat et plus la situation sera coûteuse et injuste pour les générations suivantes. Il n'est pas tolérable de laisser nos enfants et petits-enfants payer les frais du virage énergétique. Ce serait injuste. Nous devons agir maintenant. Ce n'est qu'ainsi que notre planète restera digne d'être vécue pour nos enfants et petits-enfants.

Pour résumer, on peut dire que la loi sur le CO₂ est solidaire, efficace, favorable aux familles et sociale. Elle constitue un pas important et décisif vers une meilleure protection du climat et offre de nombreuses opportunités. Si la loi est adoptée, nous en profiterons toutes et tous. En effet, nous sommes obligés de créer



maintenant le cadre nécessaire à la protection du climat si nous voulons avoir une chance de sortir de la crise climatique.

Contact :

Conseillère nationale Gabriela Suter (PS), 076 432 40 27

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

OUI à la loi sur le CO2

Conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre, FR)

Mesdames et Messieurs,

Chères représentantes et chers représentants des médias,

Seit diesem Jahr gelten die international vereinbarten Ziele des Pariser Klimaabkommens, welches die Schweiz 2017 mitunterzeichnet hat. Die Schweiz hat sich verpflichtet, ihre weltweiten Treibhausgasemissionen bis im Jahr 2030 um mindestens 50% gegenüber 1990 zu reduzieren. Drei Viertel dieser Reduktion sollen im Inland erfolgen. Das CO₂-Gesetz regelt die nationale Umsetzung dieser Verpflichtung und Zielsetzung. Die ganze Welt handelt, und die Schweiz macht mit.

Die Mitte hat das CO₂-Gesetz massgeblich mitgeprägt und dabei ihre Verantwortung übernommen. Wir haben erfolgreich zwischen Verwässerungsversuchen und übertriebenen Forderungen vermittelt und einen guten Kompromiss erreichen können, den wir nun auf dem Tisch haben. Dass die extreme Linke und die extreme Rechte das Gesetz ablehnen, zeigt uns, dass wir richtig liegen. Es ist ein griffiges und zugleich ein gut ausbalanciertes und sozialverträgliches Gesetz. Das Gesetz beinhaltet, was heute politisch, wirtschaftlich und sozial realistisch ist.

En tant que représentante des régions de montagnes, permettez-moi de me concentrer encore davantage sur les régions périphériques : Le changement climatique entraîne une hausse de la température, des sécheresses, des inondations et des risques de catastrophes naturelles. La Suisse comme pays alpin est particulièrement touchée par les changements climatiques. Pour Le Centre, il est central de ne pas oublier ces régions. Celles-ci doivent recevoir du soutien et bénéficier du fonds Climat. Les dommages causés par l'augmentation des phénomènes naturels extrêmes doivent être réduits. Le fonds pour le climat finance des mesures ciblées pour faire face aux conséquences du changement climatique dans les régions de montagne et les régions rurales et contribue, par exemple par des programmes de rénovation des bâtiments, à réduire les émissions de CO₂ et à compenser les effets du changement climatique. Cela profite, entre autres, à l'agriculture, au tourisme d'hiver et à la population des campagnes.

Die Sozialverträglichkeit des Gesetzes war uns ein wichtiges Anliegen. Denn gerade die Bevölkerung in ländlichen Regionen ist häufiger auf das Auto angewiesen. Über den

Klimaschutz

CO₂-Gesetz
13. Juni 2021

JA

Pour le climat

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

Rückverteilungsmechanismus fliesst daher ein Grossteil der Brennstoffabgabe an die Bürgerinnen und Bürger zurück. Und es wird beispielsweise 90% der Schweizer Bevölkerung mindestens gleich viel Geld zurückbekommen, wie sie für die Flugticketabgabe ausgibt. Haushalte mit tiefem und mittlerem Haushaltseinkommen profitieren deshalb spürbar. Und die Bevölkerung der Bergregionen und des ländlichen Raums profitiert sogar überdurchschnittlich, wie eine unabhängige Studie festgestellt hat.

Mesdames et Messieurs, la protection du climat nous concerne toutes et tous, et la Suisse comme pays alpin encore plus particulièrement. Le monde doit agir et la Suisse doit s'y associer. Avec la révision de la loi sur le CO₂, nous avons un compromis à la fois efficace et équilibré. La loi est l'instrument suisse le plus important pour la mise en œuvre de la protection du climat. C'est pourquoi Le Centre fait campagne avec conviction pour le OUI.

Besten Dank.

Contact :

Conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Le Centre, FR), 079 449 05 69

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

JA zum CO₂-Gesetz

Conseillère nationale Delphine Klopfenstein Broggini (Les VERT-E-S, GE)

Mesdames et Messieurs,

Chères représentantes et chers représentants des médias,

La Suisse a signé l'accord de Paris, elle s'est dès lors engagée à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 degrés, de préférence à 1,5 degré, par rapport au niveau préindustriel. Pourtant, avec son train de vie, la Suisse se dirige actuellement vers un scénario mondial à près de 6 degrés d'augmentation, avec des conséquences catastrophiques pour l'être humain et l'environnement.

Nous sommes la première génération à ressentir les incidences de la crise climatique. Et certainement la dernière à pouvoir encore l'empêcher. La fonte des glaciers, les sécheresses l'augmentation des températures ou l'accroissement des phénomènes météorologiques extrêmes prouvent que nous n'avons plus beaucoup de temps pour réduire nos émissions de CO₂. La Suisse, avec ses importantes régions de montagnes, est à la fois violemment touchée par le changement climatique mais elle est aussi fortement responsable des émissions de CO₂ liées notamment aux secteurs des transports terrestre et aérien, du bâtiment ou de la place financière.

Il faut donc agir maintenant avant qu'il ne soit trop tard et enrayer aujourd'hui le risque d'évolutions incontrôlées, irréversibles, dangereuses et coûteuses. L'accord de Paris sur le climat est une chance pour un petit pays sévèrement touché comme la Suisse. Car seule une action commune permettra d'éviter la crise climatique. La loi sur le CO₂ nous donne maintenant l'occasion de réduire nos émissions de CO₂ et d'anticiper des catastrophes humaines et environnementales.

Protéger le climat aujourd'hui coûte moins cher que les conséquences du dérèglement climatique. L'Organisation internationale de coopération et de développement économiques (OCDE) est très claire, elle estime des pertes économiques allant jusqu'à 10% du PIB dans ses Etats membres. En comparaison directe, mettre en place des mesures pour limiter le réchauffement à 2 °C représente environ 1 % du PIB.

Maîtriser le tournant énergétique aujourd'hui, c'est réussir à intégrer des écobonus en protégeant les ménages à bas revenu avec le principe de redistribution tout en taxant les

Klimaschutz

CO₂-Gesetz
13. Juni 2021

JA

Pour le climat

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

technologiques polluantes : ces taxes incitatives renforcent les coûts réels des technologies nuisibles à l'environnement. Maîtriser le tournant énergétique, c'est investir massivement dans les énergies renouvelables grâce notamment à un fond climat. En sortant du pétrole, du gaz et du charbon, nous n'atténuons pas seulement la crise climatique, mais aussi notre dépendance aux importations d'énergie. Cela représente des places de travail et la création de richesse en Suisse.

Faire le plein d'une voiture coûtera quelques francs de plus, mais la voiture consommera deux fois moins d'essence dans dix ans. Les coûts d'exploitation d'une voiture vont donc diminuer grâce à la loi sur le CO₂ et non pas augmenter, comme le prétendent les opposants à la loi. Grâce au nouveau fonds pour le climat, financé par celles et ceux qui contribuent à émettre du CO₂, des millions seront investis dans de nouveaux systèmes de chauffage sans combustibles fossiles, dans l'isolation des bâtiments ou dans le développement des trains de nuit.

De toute évidence, le principe de taxe incitative nous coûte beaucoup moins que la facture totale de la crise climatique. Si nous agissons rapidement et avec audace dès maintenant, de nouvelles opportunités économiques et sociales se présenteront tout en assurant une protection durable de l'environnement.

La loi CO₂ pose les jalons nécessaires et urgents d'une politique climatique. Il faut donc sans conteste accepter cette loi.

Contact :

Conseillère nationale Delphine Klopfenstein Broggin (Les VERT-E-S, GE), 076 445 61 06

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

OUI à l'innovation et au progrès

Conseiller national Jürg Grossen (vert'libéraux, BE)

Mesdames et Messieurs,

Chères représentantes et chers représentants des médias,

La Suisse doit devenir un leader de la protection du climat au niveau international. L'âge des énergies fossiles est révolu et cette époque appartient au passé. Malheureusement, au jour d'aujourd'hui, notre pays est en queue de peloton en Europe en ce qui concerne le développement de l'énergie solaire et éolienne. Ces énergies sont économiquement viables depuis longtemps. En Suisse, nous gaspillons également beaucoup d'énergie, alors que le kilowattheure le plus écologique est celui qui n'est pas produit. En tant que site de développement des technologies vertes et innovantes, nous sommes idéalement placés pour faire effectuer une transition rapide de notre système énergétique des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, qui seront principalement électriques. Nous avons toutes les armes en mains pour devenir des pionniers de ce domaine.

D'un point de vue environnemental, la loi sur le CO₂ représente un pas important vers le zéro net d'émissions en Suisse, tout en ouvrant la voie à l'innovation. Notre industrie de la construction, le secteur de la technologie du bâtiment et l'industrie automobile seront soutenus par un soutien ciblé aux technologies modernes à faibles émissions. En tant qu'homme d'affaires, il est important pour moi que nos PME progressistes ne soient pas désavantagées par la loi sur le CO₂, mais qu'au contraire, elles s'en sortent mieux. C'est le cas grâce à ce premier pas fait par cette loi.

Chaque bâtiment devient une source d'énergie

Étant actif dans la planification énergétique avec environ deux cents projets de construction en cours dans toute la Suisse, je suis à même de vous exposer en détails l'équipement des bâtiments qui seront mis en service en 2021 après construction ou rénovation. Malheureusement, je dois dire clairement qu'il est probable que pas même 10 % des bâtiments existants aujourd'hui répondent aux exigences pour atteindre le 0 net d'émissions. Cela signifie qu'ils devront tous être mis aux normes dans les 30 prochaines années. La loi sur le CO₂ va clairement améliorer cette situation. Le parc immobilier existant de la Suisse a un énorme potentiel de production et d'économie d'énergie. Les bâtiments spécifiquement conçus pour atteindre avoir un niveau d'émission « 0 net » respectent les sept principes cardinaux suivants :

- Chauffage et production d'eau chaude sans combustibles fossiles.
- Isolation performante
- Production photovoltaïque en façade et en toiture sur l'ensemble de la zone concernée (chaque bâtiment devient une centrale électrique).
- Achat d'électricité du réseau exclusivement à partir de sources renouvelables
- Toutes les places de stationnement sont équipées d'au moins une infrastructure de recharge pour voitures électriques (les bâtiments sont les stations-service du futur)
- les bâtiments sont équipés de systèmes de contrôle des bâtiments pour éviter une consommation d'énergie inutile
- La consommation et la production d'électricité sont harmonisées de manière optimale dans le bâtiment/quartier.

La loi sur le CO₂ amène des progrès dans tous ces domaines. Le virage écologique est possible, les technologies pour une Suisse renouvelable et neutre sur le plan climatique sont disponibles depuis longtemps. Vu notre point de départ, la loi sur le CO₂ offre une grande opportunité pour notre économie et notre société. La transition écologique, cela signifie également des milliards qui ne partiront plus vers les pays exportateurs de pétrole, mais qui resteront en Suisse. De plus, notre pays bénéficiera du fait que l'énergie hydraulique, éolienne et solaire sont fournies gratuitement par la nature, contrairement aux barils de pétrole qui font un long parcours polluant avant d'arriver chez nous.

Les vert'libéraux défendent un avenir digne d'être vécu pour les générations futures. Nous ne voulons pas léguer à nos enfants une planète négligée et des dettes faramineuses. Par conséquent, la loi sur le CO₂, une proposition éminemment vert'libérale, mérite un grand « oui » le 13 juin.

Contact :

Conseiller national Jürg Grossen (vert'libéraux, BE), 079 444 94 65

Embargo : le 27 avril 2021, 10h30

Seule la parole prononcée fait foi

La loi sur le CO₂ : notre santé en profite aussi

Conseillère nationale Lilian Studer (Parti évangélique, AG)

Sehr geehrte Damen und Herren

Sehr geehrte Medienschaffende

Le changement climatique a un impact sur l'environnement et la société. C'est clair pour beaucoup de gens. Mais le fait qu'il a aussi un impact important sur notre santé est moins un thème de débat public.

L'abandon des combustibles fossiles nous permettrait de bénéficier d'un air plus pur. Chaque année, les effets de la pollution atmosphérique font plus de victimes dans le monde que le tabagisme et le paludisme réunis. Récemment, la Süddeutsche Zeitung a fait état d'une étude publiée dans la revue scientifique Environmental Research : en Allemagne, les chercheurs estiment que près de 200'000 personnes meurent prématurément chaque année à cause des particules provenant des combustibles fossiles, soit environ 22 % de tous les décès. Dans l'UE, ce serait environ un décès sur douze. Au niveau mondial, le pourcentage est encore plus dramatique.

L'air pollué endommage en particulier les voies respiratoires et le système cardiovasculaire. Il peut contribuer aux accidents vasculaires cérébraux, aux crises cardiaques, aux cancers du poumon et à d'autres maladies. Le renoncement aux énergies fossiles nous apporterait non seulement un air plus pur mais aussi une réduction du niveau de bruit, ce qui, soit dit en passant, a un impact important sur notre bien-être.

Il est prouvé que le changement climatique entraîne à la fois une hausse des températures et une augmentation des vagues de chaleur en Suisse.

Qu'est-ce que cela signifie pour nous concrètement ? A titre d'exemple, l'augmentation de la température moyenne va prolonger la saison pollinique. En Suisse, le pollen de graminées est le principal déclencheur d'allergies. Plus la température moyenne est élevée, plus la saison pollinique commence tôt. De plus, l'apparition de nouveaux allergènes est favorisée.

En outre, les étés chauds devraient modifier la dynamique d'apparition et de propagation des tiques, et il existe également un risque d'apparition en Europe de maladies

Klimaschutz

CO₂-Gesetz
13. Juni 2021

JA

Pour le climat

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui

infectieuses transmises par les moustiques, comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, en raison des températures nettement plus élevées.

La chaleur est connue pour ses effets néfastes sur l'organisme humain. Les vagues de chaleur amènent un plus grand nombre d'admissions en urgence dans les hôpitaux suisses. L'augmentation du nombre de décès pendant les vagues de chaleur des étés 2003, 2015 et 2018 est statistiquement prouvée. En outre, on observe une augmentation des admissions en hôpital pour des maladies infectieuses, des maladies du système urogénital ou du système digestif, des maladies qui résultent de l'accélération de la propagation des virus et des bactéries lors des journées chaudes.

Ces faits concernant la santé soulignent la nécessité impérieuse de ralentir le changement climatique par des actions responsables. La loi sur le CO₂ y contribue. Notre santé en bénéficiera également, car il y aura moins de polluants atmosphériques, moins d'allergies, moins de problèmes pour les patients souffrant de maladies cardiovasculaires et moins de journées d'hospitalisation. En conclusion, par égard pour notre santé aussi, la loi sur le CO₂ doit clairement être acceptée.

Contact :

Conseillère nationale Lilian Studer (Parti évangélique, AG), 076 575 24 77